



Chères consœurs, chers confrères,

Votre patient(e) souhaite effectuer le pèlerinage diocésain à Lourdes en juin prochain. Il (elle) sera accueilli(e) dans une structure permettant sa prise en charge avec une présence médicale en permanence. Cependant cette structure n'est pas un centre hospitalier.

Il (elle) doit apporter l'ensemble de ses médicaments et du matériel paramédical nécessaire pour la durée totale du pèlerinage : protections, oxygène, VNI, ...

Il (elle) doit avoir sa carte vitale et de mutuelle complémentaire.

En cas d'oxygénothérapie, le pèlerin doit lui-même prévoir la quantité nécessaire pour le voyage aller-retour ainsi que la livraison à Lourdes.

En cas de dialyse le centre d'hémodialyse doit prévoir la prise en charge sur place.

Merci de remplir le questionnaire médical fourni le plus précisément et le plus lisiblement possible et de le transmettre sous pli cacheté aux personnes responsables des inscriptions à l'attention du service médical du train.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration pour assurer la continuité des soins de votre patient(e).

En cas d'évènement médical important pendant le pèlerinage nous vous tiendrons au courant.

Nous vous prions de croire, chères consœurs, chers confrères, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

En cas de besoin, merci de vous rapprocher du service médical du train de votre patient(e).

Dr Sébastien LYS

Responsable médical de l'hôpital de Lille
servicemedicalhdl@gmail.com